

62^{ème} Prix des Travailleurs



EPREUVE CYCLISTE SUR ROUTE

Mercredi 01 Mai 2024 à Damparis

Cette épreuve est inscrite au calendrier régional Bourgogne Franche Comté FFC.

REGLEMENT

Le 62^{ème} Prix des Travailleurs est une organisation du club Cycliste ACDTR (Avenir Cycliste Damparis Tavaux et Région), soutenu par la commune de Damparis.

Cette épreuve est la manche 2 du Challenge route du comité départemental du Jura et servira de support au Championnat Départemental du Jura pour les catégories Access 1 à 4 et OPEN 3, hommes et féminines.

Les participants sont tenus de connaître et respecter le présent règlement et le règlement du Challenge Route du comité du Jura. (en annexe)

PARTICIPATION :

La compétition est ouverte aux licenciés FFC des catégories Access 1 à 4 et OPEN 3, hommes et féminines.

Le fait de participer à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement et de son annexe.

CATEGORIES :

Les catégories Access 1 à 4 et OPEN 3, hommes et féminines

ENGAGEMENTS :

Le 62^{ème} Prix des Travailleurs est ouvert à tous les coureurs licenciés FFC, quel que soit leur comité d'appartenance.

Gestion des engagements

La course sera déclarée sur Cicleweb.

Les inscriptions seront réalisées par les clubs sur Cicleweb **avant le dimanche précédant l'épreuve à 22h00.**

Il sera possible de s'inscrire sur place.

Montant des engagements

Le montant des engagements est fixé à **14 € pour toutes les catégories.**

Il sera possible de s'inscrire sur place sans majoration pour les catégories Access 1 à 4 et avec une majoration de **2€** pour la catégorie OPEN 3

REGLEMENTATION :

L'épreuve sera réalisée sous réglementation FFC

Horaires :

Le retrait des dossards est possible à partir de **11h30**, salle des fêtes de Damparis.

Départ Course Access 3 + Access 4 12H30 22 Tours soit 53 km

Départ Course Access 1 + Access 2 14H15 27 Tours soit 64.5 km

Départ Course OPEN 3 (1) 16H30 27 Tours soit 64.5 km

62^{ème} Prix des Travailleurs



Avenir Cycliste Damparis Tavaux Région

(1) Attention en fonction du nombre d'inscrits la course OPEN 3 peut être regrouper avec la course des catégories Access 1 et 2

Horaire en cas de regroupement :

Départ Course Access 1 et 2 + OPEN 3 regroupés 15H15 27 Tours soit 64.5 km

Départ des courses devant le Gymnase, rue de l'Egalité

Podiums 14h05 pour les catégories Access 3 et 4

Podiums 18h30 pour les catégories Access 1 et 2 et OPEN 3

Les podiums pour le Championnat du Jura se tiendront tous après les Podiums du Jour

RECOMPENSES :

Les Trophées seront remis lors de la cérémonie protocolaire sur le podium en présence des personnalités.

Une première cérémonie protocolaire aura lieu pour la course du jour.

Une deuxième cérémonie protocolaire aura lieu pour le Championnat Route du Jura.

Pour la course du Jour : les Trois premiers Hommes de chaque catégorie sont récompensés. Les Trois premières femme de chaque bloc sont récompensées.

Pour le Championnat Départemental du Jura seuls le premier homme et la première femme de chacune des catégories sont récompensés.

La participation des concurrents aux cérémonies protocolaires est obligatoire.

En cas d'absence, le compétiteur ne percevra pas son prix . (Dérogation en cas de problème médical)

La cérémonie protocolaire pour les catégories Access 1 et 2, OPEN 3 se déroulera immédiatement après l'arrivée de la dernière épreuve.

LES EPREUVES :

Le challenge est organisé par le comité départemental de cyclisme du Jura

Pour les catégories Open 3 et Access 1-2-3-4 :

- 🚴 10 mars - Prix des 3 Communes Villette les Arbois - Jura Cyclisme
- 🚴 1 mai - Prix des Travailleurs Damparis - ACDTR
- 🚴 8 mai - Prix Gavignet Valempoulières - AC Champagnole
- 🚴 11 mai - Prix de Vincent - Guidon Bletteranois
- 🚴 18 mai - Prix d'Amange - Jura Dolois Cyclisme
- 🚴 20 mai - Prix de la Jardinerie Jurassienne - VC DOLE
- 🚴 11 août - Prix de Rochefort sur Nenon - VC Dole
- 🚴 14 septembre - Prix de la mi-septembre - Guidon Bletteranois
- 🚴 22 septembre - Prix de Falletans - Jura Dolois Cyclisme



ROUTE

REGLEMENT :

Le classement sera établi sur **ces organisations** à partir de la première manche. Un classement provisoire sera publié sur la page facebook du comité du Jura 72h après chaque épreuve.

Attribution des points le 1^{er} = 1 point, 2^{ème} = 2 points, 3^{ème} = 3 points ... etc tous les participants marqueront des points jusqu'à 20. Ensuite 21 points pour tous ceux ayant pris le départ. En cas d'abandon le coureur sera classé dernier afin de pouvoir marquer des points.

Les 7 meilleurs résultats des 9 manches permettront d'établir le classement final, il y a donc **2 jokers de participation** possible,

Pour les coureurs qui monteraient en cours d'année, ils resteront dans le classement de leur catégorie de base et participeront au tirage au sort des lots sous réserve d'avoir participé à au moins 7 manches dans n'importe quelle catégorie. Ces coureurs auront 21 points par manche non faite dans leur catégorie initiale de la 1^{ère} manche qu'ils effectueront.

En cas d'ex-aequo c'est le classement de la dernière manche qui départagera les coureurs.

Présence obligatoire à la remise des prix lors de la dernière manche pour percevoir lots, trophées, etc....

Les clubs organisateurs devront mettre en place la communication : roll-up et banderole des partenaires du challenge.

RECOMPENSES :

Tirage au sort de lot parmi tous les participants classés à l'issue de la dernière manche (1 paire de roue Carbonne, compteur, jambon, bon d'achat Colruyt ...)

Pour chacune des catégories, le podium final sera récompensé, par des trophées et un maillot de leader pour le premier de chaque catégorie : **OPEN 3, ACCESS 1, ACCESS 2, ACCESS 3 et ACCESS 4**